



Juillet 2019

## Bulletin N° 22

### SOMMAIRE :

Editorial.....	1
Finances.....	2
Vie communale .....	3
Vie associative.....	4
Evènements.....	8



### Mairie d'Armancourt

2, rue des Vignes  
Blanches  
60880 ARMANCOURT

Tél : 03.44.83.43.07  
Fax : 03.44.83.71.68

[www.armancourt.fr](http://www.armancourt.fr)



### Secrétariat de mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 16h00 à 18h00

Mercredi  
de 9h30 à 11h30



**Visite du jury des villages fleuris le 11 septembre.**

Aidez nous à rendre notre village agréable visuellement et exemplaire d'un point de vue environnemental

Chères Armancourtoises, chers Armancourtois,

Armancourt est une commune dynamique avec un esprit village présent. En effet un réseau social est bel et bien ancré. J'ai pu le constater lors des manifestations de nos associations et le soir de la fête des voisins. Les retours des Armancourtois et de nos villes voisines montrent que notre impulsion a ses effets sur la cohésion de notre village.

Le travail de nos associations, la présence de notre école fait qu'Armancourt est attrayant et que nos nouveaux habitants trouvent rapidement leurs places. Les nouvelles rues (lotissement) en cours de réalisation auront trois actions valorisantes pour notre commune :

- De nouvelles familles pourront devenir membres de nos associations, participer à nos manifestations et créer de nouvelles amitiés.
- L'école verra sans doute ses effectifs augmenter, ce qui garantira une instruction locale et un levier d'attractivité pour maintenir le prix des maisons en vente dans le village.
- Les nouvelles taxes qui entreront dans le budget communal nous permettront d'investir dans les rues plus anciennes, sans augmenter la pression fiscale.

Nous garantissons notre avenir.

Le conseil municipal a choisi à l'unanimité les noms des nouvelles rues du lotissement, soit :

- La rue des Ségaudes, rue qui entoure le lotissement
- L'impasse du Pont à l'Âne, l'impasse située à l'entrée du lotissement sur la gauche.
- L'impasse des Fontaines, seconde impasse à droite du lotissement.

Ces nouvelles rues sont incluses dans le périmètre des «Bâtiments de France» pour une architecture de qualité comme pour le lotissement de la rue du Château. Des places de stationnement, en nombre suffisant, dans les rues sont également prévues en complément de celles des logements.

Nous maîtrisons nos budgets et nous avons décidé de maintenir les taux impositions communaux identiques à ceux de l'année 2009.

A bientôt

Eric BERTRAND - Maire d'Armancourt

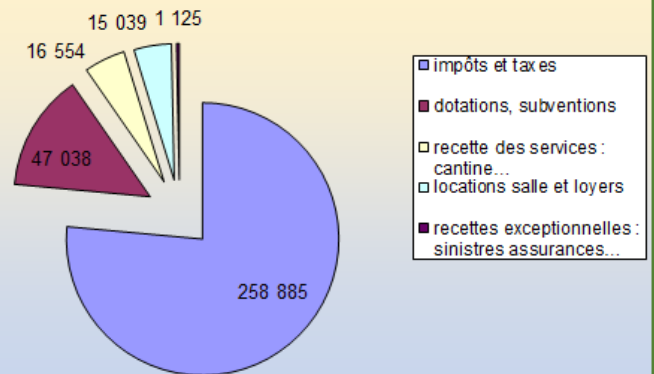
Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux  
souhaitent à toutes et à tous de **bonnes vacances d'été**



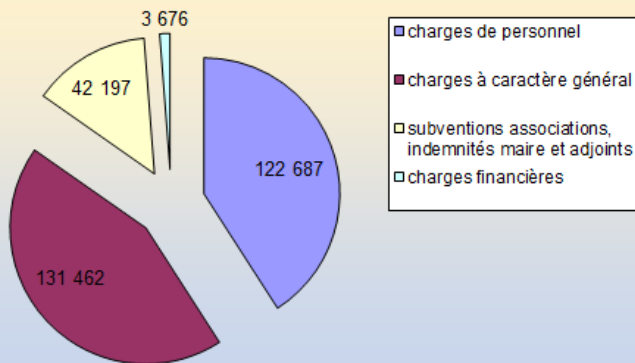
## Nos finances



### Recettes de fonctionnement : 338 641 €



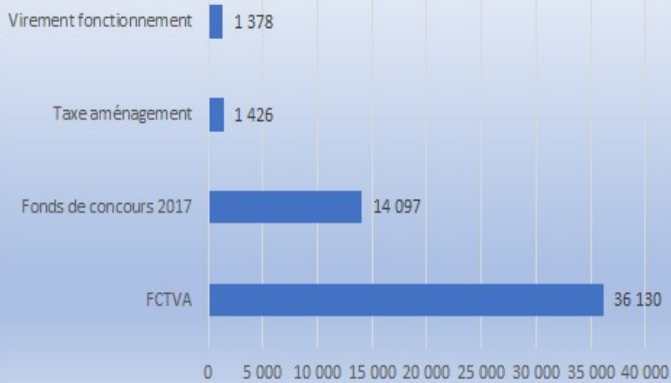
### Dépenses de fonctionnement : 300 022 €



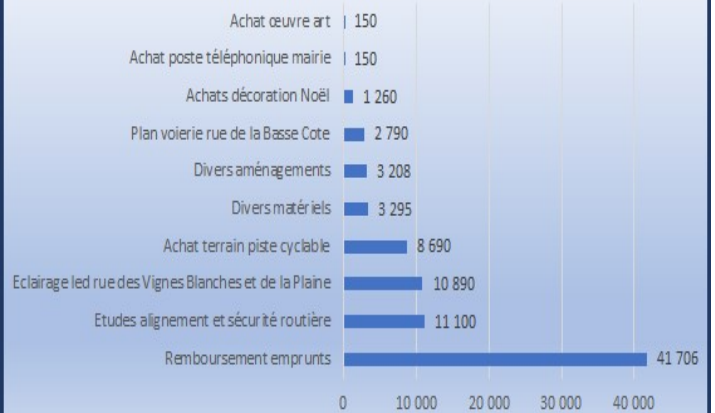
**Excédent de fonctionnement : 38 619 €**



### Recettes d'investissement 2018 - 53 031 €



### Dépenses d'investissement 2018 - 83 239 €



### Taux d'imposition 2019

	taux	produit de l'impôt
Taxe habitation	9,57%	75 511 €
Taxe foncière sur propriétés bâties	20,58%	143 069 €
Taxe foncière sur propriétés non bâties	46,79%	5 918 €

Notre commune reste vigilante pour contenir les dépenses. L'année 2018 fut une pause en ce qui concerne les investissements, pour augmenter la trésorerie en prévision des travaux à venir en 2019 rue de la Basse Côte (trottoirs et amélioration de la sécurité de cette rue).

Notre excédent de fonctionnement est de 38 619 € en 2018.

Nos efforts nous permettent de maintenir les taux d'imposition au niveau de l'an dernier et de limiter l'impact sur votre pouvoir d'achat.

## La vie communale

### La biodiversité

Nous avons banni depuis plusieurs années les produits phytosanitaires de notre Service Technique. Nous poursuivons nos efforts par la protection de la biodiversité dans notre village. Cela passe par des tontes espacées en fonction des zones du village. Les chemins sont tondus avec une fréquence de 1 à 2 mois. La place des Treilles et les rues toutes les 2 à 3 semaines. Au mois de juin, en raison d'effectifs absents et d'une météo défavorable, les délais ont été allongés.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



### Le rucher

Une nouvelle ruche vient compléter notre rucher. Celle-ci a été décorée par les élèves primaires d'Armancourt. Une nouvelle colonie a été également installée. Celles de l'année dernière ont survécu à l'hiver.

Ce témoin montre que notre environnement est sain.

Notre partenaire « Vousfinancer Compiègne » finance l'opération de protection des abeilles. Vous pourrez récupérer un nouveau pot de miel à l'automne. Pensez à nos abeilles, n'utilisez pas de produits phytosanitaires.

Merci pour votre aide.



Nos outils « fait maison » pour le désherbage mécanique de nos allées.



### Rénovation - Rue de la Basse Côte

Nous avons organisé une réunion publique pour informer les habitants de la commune des prochains travaux de réfection de la chaussée et la rénovation des trottoirs rue de la Basse Côte.

Pour limiter la vitesse, nous allons modifier le « haricot » qui se trouve à l'entrée du village en venant de Le Meux.

Un passage surélevé sera installé :

- à la future entrée du lotissement
- au carrefour de la mairie

Une nouvelle chicane sera installée au croisement de la rue des Durboises.

Une fois les travaux réalisés, il ne sera pas possible d'ouvrir la chaussée pendant les cinq années à venir.

Si vous souhaitez apporter des modifications : à l'accès à votre propriété, ajouter des réseaux, modifier votre clôture, etc., Signalez-le auprès de la mairie avant l'intervention de l'entreprise de travaux publics.



### Court de tennis

Le terrain de tennis derrière la salle polyvalente est libre d'accès.

Nous rappelons que ce court n'est pas autorisé pour un autre usage (roller vélo, football...)



Pour le bien de tous, merci de respecter les lieux et les horaires.

## La vie associative

### Le Comité des Fêtes

#### Exposition artistique des 9, 10 et 11 mars

Madame Olinka NADAIRE de Machedont, pour ce 31<sup>ème</sup> anniversaire, était l'invité d'honneur et a exposé ses tableaux aquarelles. D'autres artistes étaient également présents (huile, pastel, aquarelle, résine, acrylique, technique mixte, photos). Toutes ces œuvres ont été appréciées par le public ainsi que l'exposition des travaux des élèves de l'école d'Armancourt et activités manuelles durant l'année scolaire.

Lors du vernissage, le jury a remis son prix à Mr HOOGENDOORN de l'Aisne et la municipalité à Mme Annette BARBIER de La Croix St Ouen.

Prix du public : Mr François GATTI de Pont- Ste-Maxence.

La commune a porté son choix pour une œuvre réalisée par Mme Olinka NADAIRE.



#### Une journée à PARIS le 15 juin

Le matin, visite de l'Atelier des Lumières : les projecteurs numériques tapissent les murs, sols et plafonds des créations de Van Gogh. Le spectateur se retrouve au cœur des œuvres.

L'après-midi, visite du Musée du Louvre qui nous fait découvrir les œuvres les plus célèbres au-travers de deux parcours thématiques : les chefs d'œuvres du musée : la Vénus de Milo, la Victoire de Samothrace, le radeau de la Méduse, la Joconde et la découverte du palais des Rois : avant d'abriter l'une des premières collections d'œuvres d'art au monde, le Louvre a été habité pendant des siècles par des rois et des empereurs dont le souvenir est encore conservé dans les salles.

Entre ces deux visites, le déjeuner au restaurant « Les Cuivres » a été fort apprécié.

#### PROCHAINES RENCONTRES

- Fête communale : dimanche 8 septembre
- Soirée Beaujolais : vendredi 22 novembre
- Réveillon de la St Sylvestre : mardi 31 décembre

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent un très bel été.



### La Compagnie des Treilles

La Compagnie des Treilles a eu le plaisir de jouer sa nouvelle pièce « Histoire d'Oies », comme chaque année devant un public chaleureux. Cette année, pendant la pause d'Emilie, vous avez pu applaudir Marie-Christine et Sébastien.

Une nouvelle pièce est en écriture et nous espérons vous retrouver nombreux pour la prochaine représentation.

Un grand merci à tous ainsi qu'à M. le Maire et la municipalité pour leur soutien.

A bientôt

Bonnes vacances à tous.

M.D.



## La vie associative

### L'Association des Anciens Combattants

L'amicale des anciens combattants a connu de grandes émotions à l'occasion de ce premier semestre de cette année 2019.



Après avoir accueilli notre nouveau président d'honneur, Sidonie Muselet, lors de la cérémonie du 19 mars, l'émotion était vive lors de la cérémonie du 08 mai. A l'occasion de commémoration de la victoire de 1945, j'ai eu l'honneur de remettre la croix du combattant à messieurs Didier LEFEBVRE (Jaux), Serge LANVIN (Jaux) et Marcel DORÉ (Armancourt).

Effectivement, à la suite des accords d'Evian de mars 1962 qui ont mis fin au conflit algérien, quelque 75.000 soldats français, dont une très grande majorité d'appelés, ont continué à être déployés en Algérie pendant deux ans après juillet 1962. Les 75.000 soldats concernés n'avaient jamais pu bénéficier de la carte du combattant, de la reconnaissance, de l'action sociale et des avantages qui s'y attachent. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, l'Etat reconnaît ces soldats et les demandes de carte du combattant peuvent être effectuées auprès du service départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) de Beauvais.



Cette cérémonie s'est clôturée par notre traditionnel repas, à la brasserie du Port, où de plus en plus de participants s'inscrivent. C'est un moment riche qui permet de nombreux échanges fondés sur un esprit de solidarité et d'entraide.



Enfin, grande émotion, lors de la perte de l'un de nos camarades le 14 mai. Nous réitérons nos plus sincères condoléances à Denise COUVREUR. Elle pourra toujours compter sur la solidarité dont font preuve les anciens combattants.

Les beaux jours étant enfin arrivés, les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances. Nous vous retrouverons, toujours de plus en plus nombreux, aux différentes cérémonies commémoratives à venir.

### L'Association des Chasseurs d'Armancourt

L'Association des Chasseurs d'Armancourt (ACA) vous informe que depuis le 1<sup>er</sup> Juin, comme chaque année, le tir à poste fixe du renard, classé espèce nuisible, est autorisé jusqu'à la tombée de la nuit. Vous pourriez donc entendre quelques détonations résonnées en plaine ou en lisière de bois, ceci jusqu'à l'ouverture générale prévue le 22 Septembre.

D'autre part, comme chaque année, l'A.C.A. tient à remercier les propriétaires de chien qui tiennent leur compagnon en laisse lors des promenades et à rappeler que promener son chien sans laisse peut être considéré comme de la divagation selon la loi et donc passible d'une amende.



Cela dérange le petit gibier, notamment pendant la période cruciale du printemps, période de nidification et d'éclosion pour les perdrix et faisans, dont plusieurs compagnies sauvages sont recensées sur notre territoire.

L'Association des Chasseurs d'Armancourt souhaite un bel été à tous et compte sur le respect de chacun pour protéger notre territoire.

## La vie associative

### L'Amicale de l'École d'Armancourt

Le 7 avril, la brocante a été une grande réussite, merci à tous ceux qui ont participé à cet événement. Les bénéficiaires nous ont permis entre autre d'offrir une superbe sortie de fin d'année à nos enfants qui étaient tous très heureux de cette belle journée sur l'étang de Verberie.

Cette année scolaire se termine par la fête de l'école et le verre de l'amitié, le 1er juillet.

Aussi l'A.E.A. vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances, en espérant voir de nouveaux parents bénévoles à la rentrée.



### Les P'tites Créa du Cœur

Les p'tites créa du cœur travaillent actuellement pour le marché artisanal et gastronomique et bien être que nous organisons le 22 septembre prochain.

Vous y trouverez donc nos créations mais aussi des bijoux, bougies, du foie gras, du champagne, du nougat et encore bien d'autres créations et gourmandises !

Nous organisons de nouveau cette année une brocante aux jouets et puériculture le 20 octobre et bien sûr notre marché de Noël le 1er décembre !

Vous pouvez toujours nous rejoindre à la salle des associations les après-midi pour des ateliers créatifs, toujours dans la bonne humeur !

Bonnes vacances à tous !

Pour nous joindre : Tel 06 21 13 19 63  
(caroline)Mail : [lesptitescrea@yahoo.fr](mailto:lesptitescrea@yahoo.fr)  
Facebook : [lesptitescreadarmancourt](https://www.facebook.com/lesptitescreadarmancourt)

Caroline Présidente Association les p'tites créa du cœur

Marché d'automne  
22 septembre 2019



Armancourt  
Place  
des Treilles



Les p'tites créa du Cœur  
[lesptitescrea@yahoo.fr](mailto:lesptitescrea@yahoo.fr)  
06 21 13 19 63

INPS

### Les Bleuets

#### Club cyclotouriste les Bleuets activités 1er Semestre 2019

Sortie journée Pique-Nique le 19 Mai, passage devant le château Mennechet de Chiry, et visite de l'Abbaye d'Ourscamps.



#### Week-end Pentecôte sortie 3 jours à Amiens. (Aller-retour)

Visite de la ville d'Amiens, maison de Jules Verne et les hortillonnages.



Prochaine sortie prévue le 15 septembre « Armancourt 60 / Armancourt 80 » aller-retour 100 km dans la journée, avec pique-nique à Armancourt dans la Somme.



## Evènements

**la fête  
des  
voisins**  
vendredi 24 mai 2019

Cinq lieux mais un seul mot d'ordre : Convivialité et bonne humeur

